### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 24806

Intitulé

TP: Titre professionnel Technicien (ne) d'usinage en commande numérique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP).) Modalités d'élaboration de références : QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE
(direction régionale des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi).

Cette certification fait l''objet d''une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

#### Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

CPC Industrie

Convention(s):

Code(s) NSF:

251u Conduite d équipements d usinage

Formacode(s):

## Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) technicien(ne) d'atelier en usinage a en charge la production de pièces réalisées par enlèvement de métal sur machines-outils à commande numérique (MOCN). Les matériaux usinés peuvent être également en plastique ou composite. Ses missions principales concernent :

- la préparation et la réalisation de programmes d'usinage ;
- la préparation, le réglage et la conduite de MOCN ;
- le contrôle dimensionnel, géométrique et d'état de surface des pièces produites ;
- le suivi des pièces et la correction des dérives de production ;
- la résolution d'incidents matériels pouvant survenir en production ;
- le suivi des indicateurs de production et de qualité en collaboration avec les opérateurs placés éventuellement sous son pilotage et avec les services techniques de l'entreprise comme les méthodes, la maintenance et la qualité ;
- l'entretien courant et le dépannage simple des moyens et outils.

Il (elle) travaille en appliquant les normes d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise. Il (elle) est garant(e) du respect des consignes de sécurité pour la prévention des accidents et le port des équipements de protection individuelle. L'emploi s'exerce en atelier d'usinage dont le parc machines est composé de machines-outils à commande numérique (MOCN). Leur nombre et leurs caractéristiques varient en fonction de la taille de l'entreprise, du marché sur lequel elle est positionnée et du type de fabrication. Le (la) technicien(ne) d'atelier en usinage travaille majoritairement debout devant la ou les machines du parc, il (elle) est amené(e) à suivre l'évolution de la pièce de machine en machine.

En fonction des entreprises et du type de production, le travail est souvent posté.

Le (la) technicien(ne) travaille sur des machines-outils à commande numérique de conception généralement récentes ; ces machines sont équipées de carénages performants qui permettent de maintenir l'environnement de l'atelier propre et en ordre. L'environnement de travail s'améliore régulièrement dans les ateliers, notamment l'éclairage, les moyens de manutention et la circulation autour des machines. Le niveau de bruit reste généralement inférieur aux seuils nécessitant un dispositif de protection auditive.

Le (la) technicien(ne) utilise quotidiennement des moyens informatiques, notamment pour le suivi de production, la création et la gestion des programmes d'usinage.

1. Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour à commande numérique

Ordonnancer les opérations d'usinage et programmer un usinage sur tour à commande numérique. Réaliser l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur un tour à commande numérique. Assurer le contrôle et la traçabilité d'une production de pièces usinées.

2. Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage

Ordonnancer les opérations d'usinage et programmer un usinage sur centre d'usinage. Réaliser l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur un centre d'usinage. Assurer le contrôle et la traçabilité d'une production de pièces usinées.

3. Mettre au point des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique

Préparer le poste de travail pour la mise en production de nouvelles séries de pièces usinées.

Mettre au point et lancer des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique.

Optimiser et stabiliser le process de production en usinage de série.

Assurer le contrôle et la traçabilité d'une production de pièces usinées.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'automobile, l'aéronautique, l'armement, le ferroviaire, le machinisme agricole, le nautisme, l'optique, la pétrochimie, le transport, l'électricité, l'électroménager, le sport et les loisirs.

Pilote d'unité de production mécanique, responsable d'unité élémentaire de production mécanique, technicien d'usinage, technicien de production en fabrication mécanique, technicien d'atelier.

# Codes des fiches ROME les plus proches :

H2503 : Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique

H2912 : Réglage d'équipement de production industrielle

#### Réglementation d'activités :

Néant.

## Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par l'(les) unité(s) de spécialisation correspondante(s) au(x) certificat(s) complémentaire(s) de spécialisation (CCS) précédemment mentionné(s).

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
·	Ordonnancer les opérations d'usinage et programmer un usinage sur tour à commande numérique.
partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites	Réaliser l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur un tour à commande numérique.
séries sur tour à commande	Assurer le contrôle et la traçabilité d'une production de pièces usinées.
la fiche n° 24806 - Réaliser, à	
partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites	Réaliser l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur un centre d'usinage.
séries sur centre d'usinage	Assurer le contrôle et la traçabilité d'une production de pièces usinées.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24806 - Mettre au	Préparer le poste de travail pour la mise en production de nouvelles séries de pièces usinées.
· ·	Mettre au point et lancer des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique.
	Optimiser et stabiliser le process de production en usinage de série. Assurer le contrôle et la traçabilité d'une production de pièces usinées.

## Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Après un parcours de formation continue	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

essible en Polynesie Française	X	

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

## Référence du décret général :

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants.

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 09/09/2004 paru au JO du 23/09/2004 - Arrêté du 16/11/2015 paru au JO du 08/12/2015

# Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ; Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

## Références autres :

Equivalences définies par arrêté avec les certifications suivantes :

# Pour plus d'informations

## Statistiques:

# Autres sources d'information :

www.emploi.gouv.fr/titres-professionnels

#### Lieu(x) de certification :

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi

# Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

Ancien intitulé : Technicien(ne) d'atelier en usinage - Changement d'intitulé suite arrêté du 16/11/2015 paru au JO du 08/12/2015

Certification précédente : Technicien (ne) d'atelier en usinage